



**European Committee
of the Regions**

The Congress

Le Congrès

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

GROUPE DE HAUT NIVEAU

COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS/CONGRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE

**RAPPORT SOMMAIRE
DE LA RÉUNION TENUE LE 29 NOVEMBRE 2022**

**9h00-10h30
JDE 70, CdR, Bruxelles**

Langue de travail : anglais

Participants

Délégués :

Vasco Alves Cordeiro, Président du Comité européen des régions
Patrick Molinoz, deuxième vice-président de la CIVEX

Leendert Verbeek, Président du Congrès
Harald Sonderegger, Président de la Chambre des régions
Bernd Vöhringer, Président de la Chambre des pouvoirs locaux

Petr Blížkovský, Secrétaire général du CdR
Rafael Benitez, Directeur du Congrès

Secrétariat :

CdR

Jean-Paul Buffat, chef du Cabinet du Président
Francisco Tavares, membre du Cabinet du Président
Maartje Wouters, membre du Cabinet du Secrétaire général
Béatrice Taulegne, Directrice de la Direction B
Bert Kuby, Chef de l'Unité B3 (CIVEX)
Maja Simunic, responsable des politiques

Congrès

Stephanie Poirel, Secrétaire exécutive de la Chambre des pouvoirs locaux
Dmitri Marchenkov, Secrétaire exécutif de la Chambre des régions
Marite Moras, cheffe de l'Unité Activités de coopération
Irina Sahakyan-Vetter, cheffe de l'Unité Relations extérieures

1 Déclarations liminaires des Présidents

Le Président Cordeiro ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants. Il souligne que le CdR et le Congrès s'emploient en permanence à renforcer les synergies et à trouver des moyens de défendre leurs valeurs communes en s'appuyant sur l'accord de coopération qui lie les deux institutions. La coopération et l'unité entre des partenaires animés d'un même esprit sont plus importantes encore face aux menaces croissantes qui pèsent sur la démocratie européenne. Nous prenons conscience aujourd'hui, plus que jamais par le passé, de la manière dont nous pouvons construire la solidarité et renforcer encore notre lien européen face à l'adversité.

Le Président Verbeek souligne l'importance du Groupe de haut niveau pour témoigner d'une coopération forte fondée sur l'accord de 2018, les deux institutions étant complémentaires dans leurs efforts pour la décentralisation du pouvoir et le renforcement de la démocratie locale et régionale. Il rappelle que la réunion est l'occasion d'identifier des domaines de coopération prioritaires en réponse aux défis auxquels les collectivités locales et régionales européennes sont confrontées dans le contexte des multiples crises actuelles. Il souligne en outre que les deux institutions célèbreront leur trentième anniversaire en 2024, suggérant la tenue d'un événement conjoint analogue à celui qui avait été organisé pour le vingt-cinquième anniversaire. Le Président Verbeek invite le Président Cordeiro à s'adresser au Congrès, si possible, lors de la session plénière d'octobre 2023.

L'ordre du jour de la réunion est adopté.

2 Bilan des activités pertinentes et perspectives concernant les priorités thématiques et politiques de la coopération

Le Président Cordeiro présente le Rapport annuel 2022 de l'UE sur l'état des régions et des villes, qui constitue un élément phare des travaux du CdR et un outil fondamental pour comprendre les points de vue des autorités locales et régionales européennes. Le rapport met l'accent cette année sur les défis les plus urgents : de la guerre de la Russie contre l'Ukraine aux effets durables de la pandémie de covid-19, l'urgence climatique et la transition énergétique, la lutte contre les inégalités et l'avenir de la démocratie sur la base des conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe (CoFE). Il développe en outre les suites données par le CdR aux propositions de la Conférence ayant une dimension territoriale, qui peuvent être regroupées sous un certain nombre d'initiatives visant à renforcer la participation des citoyens et l'implication de la jeunesse dans le processus législatif européen, ainsi que d'activités de suivi et de promotion de l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité. Le Président Cordeiro prend note de la création du Groupe de pilotage pour une meilleure réglementation et une subsidiarité active (BRASS-G) et invite le Congrès à accompagner les travaux menés dans ce domaine, étant donné que l'échange de pratiques pourrait également bénéficier de l'expérience du Congrès dans ce domaine.

Le deuxième vice-président de la CIVEX, M. Molinoz, souligne que, dans le cadre des recommandations de la CoFE sur le thème de la démocratie européenne, le CdR s'emploie activement à mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer la participation des citoyens et l'implication des jeunes dans la démocratie européenne et locale. Il mentionne en particulier la Charte sur la jeunesse et la démocratie, dont l'adoption est prévue lors de la session plénière du CdR du 1er décembre, qui explore de nouvelles approches en matière d'engagement auprès des jeunes en tant qu'initiative conjointe menée avec le soutien du CdR et du Forum européen de la jeunesse.

M. Molinoz évoque également les travaux du CdR sur la désinformation et les fausses nouvelles, au sujet desquels les échanges avec le Congrès ont déjà commencé, notamment dans le contexte de la participation du Président Verbeek à la plénière du CdR fin 2021. Il mentionne une étude commandée par le CdR, intitulée « Manuel sur la lutte contre la désinformation en ligne au niveau local et régional », qui a été finalisée cette année et propose des exemples concrets de bonnes pratiques visant à renforcer la réponse des collectivités locales et régionales à la désinformation, ainsi que le séminaire externe de la CIVEX qui se tiendra en Pologne, en mai, sur le même sujet. Il évoque les échanges avec les rapporteurs du Congrès en charge du rapport sur l'impact des discours de haine et des fausses informations sur les conditions d'exercice des élus locaux et régionaux, en lien avec l'Avis du CdR sur l'extension de la liste des crimes de l'UE aux discours de haine et aux crimes de haine.

Le Secrétaire général Blížkovský évoque le prix du maire Paweł Adamowicz. Le lauréat de la deuxième édition sera annoncé en janvier 2023 par la ville de Gdansk lors des activités menées en mémoire de Paweł Adamowicz, qui seront suivies de la cérémonie de remise du prix lors de la plénière du CdR en février. M. Blížkovský souligne qu'un représentant du Congrès fait partie du comité d'évaluation.

Il souligne également que l'État de droit et la lutte contre la corruption sont des domaines auxquels le CdR se consacrera en 2023 et sur lesquels une coopération plus poussée avec le Congrès pourrait être très utile. La CIVEX prépare un avis sur le dispositif anticorruption de la Commission européenne et, dans ce cadre, un représentant du Congrès pourrait être invité lors d'une des réunions de la CIVEX en 2023 afin de présenter le Code de conduite européen pour toutes les personnes participant à la gouvernance locale et régionale et une Feuille de route pour prévenir la corruption et promouvoir l'éthique publique au niveau local et régional. Le Secrétaire général note également que, sous réserve de l'appui des membres, une conférence sur l'État de droit, avec une participation particulière des membres constituant le « Pacte des villes libres », pourrait être organisée en 2023 afin de favoriser l'inclusion dans le processus législatif.

Le Président Verbeek souligne les effets en cascade de la guerre de la Russie contre l'Ukraine et des crises sanitaires, climatiques et énergétiques en cours ; ces conditions ont créé une conjonction de circonstances défavorables capable de saper les fondements d'une véritable autonomie locale, et il est essentiel d'y répondre en renforçant la résilience et l'indépendance locales. Il ajoute que cela pourrait être réalisé en renforçant le suivi de la mise en œuvre de la Charte de l'autonomie locale en tant que feuille de route pour une bonne gouvernance ; dans ce contexte, le suivi de la situation de la démocratie locale et régionale pourrait servir de système d'alerte précoce, en particulier en ces temps de recul général de la démocratie. Le Congrès s'emploie à développer ses activités de suivi et de post-suivi, nonobstant les contraintes budgétaires, et à obtenir une assistance pour la mise en œuvre de ses recommandations dans les États membres du Conseil de l'Europe.

Le Président Vöhringer présente les activités dans le domaine des droits humains comme étant l'une des priorités pour la période 2021-2026, ce qui a conduit à la production d'une série de manuels sur les droits humains pour les élus locaux et régionaux. Le troisième volume, paru en 2022, est consacré à l'environnement et au développement durable, et inclut des exemples de pratiques exemplaires. Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe examine également un récent rapport du Congrès sur la « lecture environnementale » de la Charte de l'autonomie locale, qui vise à renforcer le rôle des collectivités locales et régionales dans la protection de l'environnement. Le 4^e volume du manuel des droits humains sera consacré à l'intelligence artificielle, et sera publié d'ici la fin de 2023 ou au début de 2024. Le Président Vöhringer mentionne en outre le rapport « Discours de haine et fausses informations : impact sur les conditions d'exercice des élus locaux et régionaux », basé sur le travail entrepris avec des chercheurs, et insiste sur la nécessité de continuer de travailler sur ce sujet. Il souligne également que le Congrès entreprend une nouvelle révision de sa Charte urbaine européenne.

Le Président Sonderegger met l'accent sur l'action du Congrès visant à promouvoir la démocratie délibérative, évoquant le rapport de 2022 intitulé « Au-delà des élections : l'utilisation de méthodes délibératives dans les municipalités et régions européennes ». Il note également que le rapport « Identités régionales : promouvoir le dialogue et la diversité dans l'unité » fournit des outils pour répondre aux tensions et pour mettre en œuvre une médiation et des mécanismes en faveur de la diversité. Il annonce en outre la préparation d'un rapport sur le rôle des secondes chambres parlementaires dans la représentation des intérêts territoriaux, qui viendra compléter les travaux de la Commission de Venise sur la représentation bicamérale.

M. Benitez, directeur du Congrès, passe en revue les trois domaines politiques dans lesquels des travaux sont en cours, notamment la « lecture environnementale » de la Charte européenne de l'autonomie locale, le Congrès appelant à la rédaction d'un protocole additionnel à la Charte sur les questions relatives à l'environnement. Il évoque ensuite les travaux relatifs aux technologies numériques et à l'intelligence artificielle, pour lesquels un instrument juridique international est en préparation, les travaux sur la gouvernance multiniveaux et la résilience, avec un débat substantiel sur le sujet prévu lors de la session plénière de mars du Congrès, et l'important débat thématique sur la localisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, prévu également lors de la prochaine session plénière du Congrès. M. Benitez insiste sur l'importance du 4^e Sommet du Conseil de l'Europe, qui se tiendra à Reykjavik les 16 et 17 mai, sachant qu'il y a eu trois sommets en 70 ans et que le dernier remonte à 2005. À l'heure où toutes les institutions du Conseil de l'Europe préparent le Sommet, le Congrès a déjà contribué au Groupe de réflexion de haut niveau du Conseil de l'Europe pour le Sommet, présidé par Mary Robinson, et contribuera également au comité de préparation du Sommet, avec pour objectifs d'assurer la durabilité du Conseil de l'Europe, d'obtenir des États membres un nouvel engagement à coopérer au sein du Conseil

de l'Europe et d'appeler à un renforcement du rôle des collectivités locales et régionales, y compris hors des périodes de crise.

En conclusion sur ce point, le deuxième vice-président de la CIVEX M. Molinoz souligne qu'il serait bénéfique de lier les travaux sur les discours de haine aux efforts relatifs à la cybersécurité/l'intelligence artificielle. Le Président Verbeek insiste sur la nécessité de lier les efforts stratégiques visant à redonner plus de pouvoir aux collectivités locales et régionales, en particulier au moment où les autorités centrales cherchent à reprendre davantage de responsabilités. M. Benitez indique que la question de la corruption suscite également un intérêt croissant au niveau des collectivités locales et régionales et cite également les travaux menés actuellement au sein du Conseil de l'Europe concernant l'éthique publique. Le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) envisage de consacrer le prochain cycle de suivi au niveau des collectivités locales et régionales.

3 Échange de vues sur les efforts visant à soutenir les villes et les régions d'Ukraine

D'emblée, le Président Cordeiro souligne que le CdR et le Congrès ont de longue date une coopération fructueuse concernant l'Ukraine. Le Secrétaire général du Congrès et le Président échangent depuis 2015 au sein de la Task Force (devenue ensuite le Groupe de travail) pour l'Ukraine et les secrétariats ont toujours coordonné étroitement leurs efforts concernant divers projets visant à soutenir les autorités locales et régionales ukrainiennes. À la suite de l'agression russe contre l'Ukraine, ces efforts se sont intensifiés, par exemple sous la forme de la promotion, par le CdR, des projets du Congrès (notamment la plateforme Cities4Cities) sur son portail InfoSupport Ukraine, ou des échanges concernant l'Alliance des villes et des régions pour la reconstruction de l'Ukraine. Le Président se félicite que le Congrès ait rejoint l'Alliance en tant que l'un de ses principaux partenaires.

Le deuxième vice-président de la CIVEX M. Molinoz présente l'avis sur « L'avenir du Partenariat oriental dans une perspective locale et régionale », qui sera adopté à la mi-mars 2023. Les premières indications issues des discussions interinstitutionnelles montrent que le format multilatéral du Partenariat oriental de l'UE devrait être maintenu, et son importance pourrait même être renforcée du fait de la guerre. La manière dont cela affectera le format, les activités et les ressources de la Conférence des collectivités régionales et locales pour le partenariat oriental (CORLEAP) du CdR pourra alors être réévaluée.

Le Président Cordeiro note que ce point faisait également partie des conclusions de la réunion de la CORLEAP qui s'est tenue à Liberec les 3 et 4 novembre, à laquelle a également participé M. Cools, au nom du Congrès. En outre, l'idée que les travaux du Partenariat oriental et de la CORLEAP devraient être redéfinis et recentrés en fonction des nouvelles circonstances et des nouveaux besoins réunit un large consensus. De nouveaux moyens et de nouvelles méthodes doivent être trouvés, notamment par une coopération plus pratique, basée sur des projets, par des réunions thématiques et par une coopération accrue des villes, des communes et des régions, par-delà les frontières, entre pairs et entre les individus. La CORLEAP devrait développer et exploiter au maximum le potentiel de sa coopération avec les organisations partenaires, tant gouvernementales que non gouvernementales, ce qui inclut bien entendu le Congrès. Le Groupe de travail du CdR sur l'Ukraine continuera d'associer le Congrès à ses activités, la prochaine réunion étant à l'heure actuelle prévue en février 2023.

En ce qui concerne l'Ukraine, le Président Verbeek décrit les actions politiques entreprises par le Congrès, parmi lesquelles la visite en Ukraine d'une délégation du Congrès qui incluait le Président et le Secrétaire général. Il souligne que les réunions entre pairs sont très importantes dans ce contexte et mentionne la participation à l'initiative « reVIVED Ukraine – reVIVED communities », suivie de la signature d'une déclaration conjointe avec le maire M. Klitschko. Le Congrès travaille actuellement sur un processus visant à relancer la démocratie locale ukrainienne après la guerre.

Le Président Vöhringer décrit l'enquête relative aux difficultés que rencontrent les autorités locales et régionales ukrainiennes pour proposer des services en temps de guerre, qui a montré qu'elles sont capables de faire preuve de résilience dans leur réponse à une situation de crise. En ce qui concerne la plateforme Cities4cities, il mentionne la coopération avec une plateforme suédoise et l'Association des villes ukrainiennes.

Enfin, M. Benitez présente le nouveau Plan d'action du Conseil de l'Europe « Résilience, relance et reconstruction » (2023-2026), qui est également pertinent concernant le statut de l'Ukraine de pays candidat à l'adhésion à l'UE. Il mentionne également le protocole d'accord tripartite signé entre le Congrès, le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) et l'Association des villes ukrainiennes, qui complète les efforts conjoints visant à améliorer la gouvernance locale et à soutenir le renouvellement de l'Ukraine.

En conclusion, le Président Verbeek souligne que certains maires ukrainiens ont pris note des nombreuses initiatives, ce qui permet de coordonner, de rationaliser et de combiner davantage encore les efforts existants. Le Président Cordeiro observe que c'est précisément là l'un des objectifs de l'Alliance pour la reconstruction de l'Ukraine.

4 Questions diverses et observations finales

En conclusion, le Président Cordeiro exprime sa satisfaction de poursuivre notre coopération en 2023 et au-delà, évoquant plusieurs événements et initiatives qui auront lieu l'année prochaine et pour lesquels la contribution du Congrès sera précieuse. La pratique de la participation aux sessions plénières devrait également être reconduite. Le Congrès étant désormais le partenaire principal de l'Alliance pour la reconstruction de l'Ukraine, une coopération encore plus étroite s'ensuivra dans ce domaine.

La prochaine réunion se tiendra à l'invitation du Président du Congrès vers la fin de 2023, et après l'élection du Bureau du Congrès en octobre.
